



Projet bébé & projet entreprise

Retour d'expérience et astuces
pour s'en sortir vivante !



Qui sommes-nous ?

2 associées

Charlotte Faubert & Cécile Speich

2 associées
2 alumni Celsa
2 entrepreneures

entourées d'une équipe pleine d'énergie
et d'enthousiasme passionnées de
communication et de relations
humaines et engagées pour une société
en constante amélioration



Charlotte

Cécile



PARENTOHÈSE

CHRONIQUES D'UNE ENTREPRENEURE (ENCEINTE)

1 web-série

Parenthèse est une **web-série documentaire** suivant sur 6 mois
la première grossesse de Cécile
filmée par Charlotte, son associée.

Des premiers mois d'interrogations
et de doutes à l'organisation du
congé maternité, elles ont
répondu à cette question :
**être entrepreneure et maman,
c'est possible ?**



[Visionner la web-série
sur notre site !](#)



NOTRE MANIFESTE

Nous sommes **chefes d'entreprise, mamans, féministes.**

Nous prenons la parole sur les **femmes, le travail, la réussite et la maternité.**

Nous avons créé un **LAB** et nous intervenons régulièrement pour des podcasts, conférences, ateliers, formations etc.

Nos champs d'exploration sont inspirés des besoins de nos clients et des constats qui nous interpellent au quotidien : **le travail d'aujourd'hui et de demain et l'empowerment féminin.**





NOTRE RETOUR D'EXPÉRIENCE

- 1 OUI, on peut allier croissance & maternité**
2019 : 2 congés maternité et une entreprise en pleine croissance avec +20% de CA
 - 2 Se faire remplacer : imparfait mais pas fatal**
des remplacements de congé maternité (= premiers recrutements de l'entreprise) pas parfaits mais pas de catastrophe
 - 3 Penser la reprise autant voire plus que le départ**
on se faisait tout un cas des grossesses et finalement, c'est l'après qui est le plus dur (aussi parce qu'on a eu des grossesses qui se sont très bien passées)
 - 4 Pas d'exode des clients**
pas de client perdu à cause des grossesses même si il y a eu de vraies angoisses et un besoin d'être rassurées
 - 5 La maternité = opportunité de se renouveler et d'être créative**
véritable occasion de se réinventer, de faire les choses autrement. Notre grossesse a été un catalyseur pour notre pivot vers une agence conseil en communication RH
- 




NOS ASTUCES

#1


la grossesse

Gérer l'incertitude




On ne sait pas quand on devra s'arrêter
> préparer son départ bien en amont, se rendre remplaçable, instaurer des process

Oser aborder tous les sujets




Pour être transparente
> poser toutes les questions, évoquer les craintes, anticiper dans son pacte d'associé.e.s

Anticiper financièrement



Pour partir l'esprit (à peu près) tranquille
> se préparer un budget "bébé" pour s'octroyer sereinement quelques semaines/mois





#2

le congé maternité

Faire un projet de naissance pro

Comment on aimerait que ça se passe, combien de temps on veut prendre, etc.
> en parler avec son/sa conjoint.e et son associé.e (tout le monde doit connaître le projet)



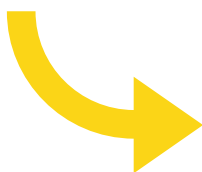
Rassurer les clients

Choisir le bon moment pour l'annoncer (quand on a un plan !)
> Quand ? à 6/7 mois



Se faire remplacer

Le VRAI sujet (si on peut se le permettre)
> opter pour un CDD long plutôt que 4 mois
> faire appel à des freelances plutôt qu'un salarié



FOCUS - VOS DROITS

CAS 1 : VOUS ÊTES CHEFFE D'ENTREPRISE SALARIÉE

- EN SAS PAR EXEMPLE

Vos droits sont similaires à ceux des collaboratrices salariées : vos indemnités journalières sont calculées sur la moyenne des salaires perçus

Congé maternité classique : 6 semaines avant accouchement et 10 semaines après avec possibilité de reporter 3 des 6 semaines après l'accouchement >> 13 semaines postnatal

CAS 2 : VOUS ÊTES TRAVAILLEUSE NON SALARIÉE (TNS)

- AUTO-ENTREPRENEURE OU GÉRANTE MAJORITAIRE DE SARL PAR EXEMPLE

Le congé maternité des indépendantes est aujourd'hui aligné sur celui des salariées : 112 jours d'arrêt, soit 16 semaines

En tant que TNS vous recevez :

une indemnité journalière forfaitaire d'interruption d'activité (on vous paye un remplacement de salaire pendant que vous ne travaillez pas)

+

une allocation forfaitaire de repos maternel (on compense votre baisse d'activité du fait de votre grossesse)



Les conditions :

- une durée minimum de 10 mois d'affiliation au titre d'une activité non salariée à la date présumée de l'accouchement
- une interruption d'activité d'au minimum 8 semaines (soit 56 jours).

RÉSUMÉ DES MONTANTS EN 2021

	Indemnités journalières forfaitaires d'interruption d'activité	Allocation forfaitaire de repos maternel	Grossesse ou accouchement pathologique
Grossesse	IJ 56 jours : 2 479,40 € en 2021	3 428 € en 2021 (en 2 fois)	1 690,50 € en 2021
	IJ 112 jours : 6 311,20 € en 2021		30 jours d'arrêt supplémentaire
	IJ 238 jours (jumeaux) : 13 411,30 € en 2021		
Adoption	56 jours : 3 155,60 € en 2021 (adoption simple)	1 714 € en 2021	
	86 jours : 4 846,10 € en 2021 pour une adoption multiple		



#3

la reprise

Prévoir une reprise en douceur



Le retour n'est pas évident, surtout quand la reprise est brutale
> profiter de la flexibilité de l'entrepreneuriat pour reprendre à temps partiel en transition

Anticiper l'après congé maternité






Quel rythme ? quelle organisation ? comment trouver l'équilibre ?
> envisager les changements et les accepter pour être plus sereine

Être transparente



Votre organisation a des implications sur vos collaborateurs
> parler de votre nouvelle organisation avec vos équipes, des changements que ce bébé va impliquer pour vous et donc pour eux





VOS TÉMOIGNAGES



« Toute adaptation à un changement très radical nécessite beaucoup de ressources. »



Au final ça nous montre que toute adaptation à un changement très radical nécessite beaucoup de ressources. D'autant plus pour une personne maman et entrepreneure, deux rôles qui demandent énormément d'énergie ! Des changements plus progressifs peuvent donc nous aider à diffuser notre énergie de manière plus équilibrée sur les différents univers de nos vies. Merci les filles pour cette initiative en tant que femmes entrepreneures nous avons encore beaucoup de challenges à relever et on le fera mieux ensemble !

Laetitia Rosez-Valet





VOS TÉMOIGNAGES



« Je suis en pleine création d'entreprise [...] Je n'ai vraiment pas envie de repousser ni l'un ni l'autre. »

“

Je suis en pleine création d'entreprise (seule), et l'envie d'avoir un bébé est devenue vraiment présente, notamment pendant cette période de confinement où on s'est recentrés sur nous avec mon mari, et ce qui était important pour nous. Je n'ai vraiment pas envie de repousser ni l'un ni l'autre, mais j'ai vraiment des moments de stress où je me dis que je suis en train de faire n'importe quoi ! Donc merci pour ces témoignages plutôt positifs, j'écoute attentivement les conseils.

Julia Morel

”



VOS TÉMOIGNAGES



« Je n'ai pas toujours trouvé évident de gérer ma boîte en étant seule et non-remplaçable. »



Pour ma part, je suis à mon compte dans la communication et maman d'une petite Norah de 18 mois !

J'ai travaillé quasiment jusqu'à la veille de mon accouchement mais je me suis autorisé 3 bons mois de congé maternité derrière. Je n'ai pas toujours trouvé évident de gérer ma boîte en étant seule et non-remplaçable, mais j'ai la chance d'avoir des clients compréhensifs. C'était un plaisir d'échanger sur ce sujet et ce sera avec plaisir que je rencontrerai aussi celles qui le veulent.

Marine Boissière



Réflexions partagées, idées & astuces



Le congé maternité est une bonne occasion de se poser la question de l'**entrepreneuriat** et de sauter le pas

La **flexibilité** est de moins en moins vraie à mesure que son équipe grandit



Quand on est seule c'est plus compliqué car on ne peut pas être remplacée ni **déléguer**

Quand on est associée avec des hommes, et qu'eux deviennent papa, c'est un non-sujet > la **parentalité** reste un enjeu surtout pour les femmes en entreprise



La **reprise**, c'est le plus dur et on manque de modes de gardes "spécial entrepreneures" pour accompagner la flexibilité

POUR ALLER + LOIN

Quelques chiffres



11 JOURS + 3
JOURS



Durée du congé
paternité en France

112 JOURS



Durée du congé
maternité d'une
travailleuse non salariée
(depuis janvier 2019)
*à condition de cesser
toute activité pendant au
minimum 8 semaines*

7/10



Nombre de pères qui
prennent le congé optionnel

56,35€/jour



Montant de
l'indemnité en 2020

POUR ALLER + LOIN

Quelques chiffres



47h



Temps de travail hebdomadaire
moyen d'un dirigeant de
TPE/PME en France

7,2h/jour



Temps de travail moyen des
femmes, en Europe occidentale et
en Amérique du Nord contre 6,5h
pour les hommes
*mais moins de la moitié de ce
temps fait l'objet d'une rétribution*

25%

Des gérants de SARL
sont des femmes

27%

Des Françaises sont ou bien ont été
dans une démarche entrepreneuriale

Les ressources



Sur le site ameli.fr :

- [les indemnités journalières](#)
- [la durée du congé maternité](#)
- [le carnet de la maternité pour une cheffe d'entreprise \(mai 2020\)](#)

[Les Equilibristes](#)

[Génération XX](#)

[La Matrescence](#)



[Les Premières](#)

[La ruche \(Les Audacieuses\)](#)

[Profession'L](#)

[Lean In](#)

[@parisianavores](#)

[@bordel.de.meres](#)

[@motherworkcommunity](#)

[@taspensea](#)



[@gardetesconseils](#)

[@bouge_ta_boite](#)

[@quatre_enfants](#)

[@postpartum_tamere](#)



LEAN IN

WOMEN, WORK, AND
THE WILL TO LEAD

SHERYL SANDBERG

THE INTERNATIONAL BESTSELLER



FIONA SCHMIDT

**LÂCHEZ-
NOUS
L'UTÉRUS !**

EN FINIR AVEC LA CHARGE MATERNELLE

PAR L'AUTRICE DE @BORDEL.DE.MERES

hachette



AGNÈS LABBÉ

**L'ÉDUCATION
APPROXIMATIVE**

ou comment appliquer
l'éducation positive
dans la VRAIE VIE!



La méthode
bienveillante envers
les enfants ET
les parents!

MARABOUT

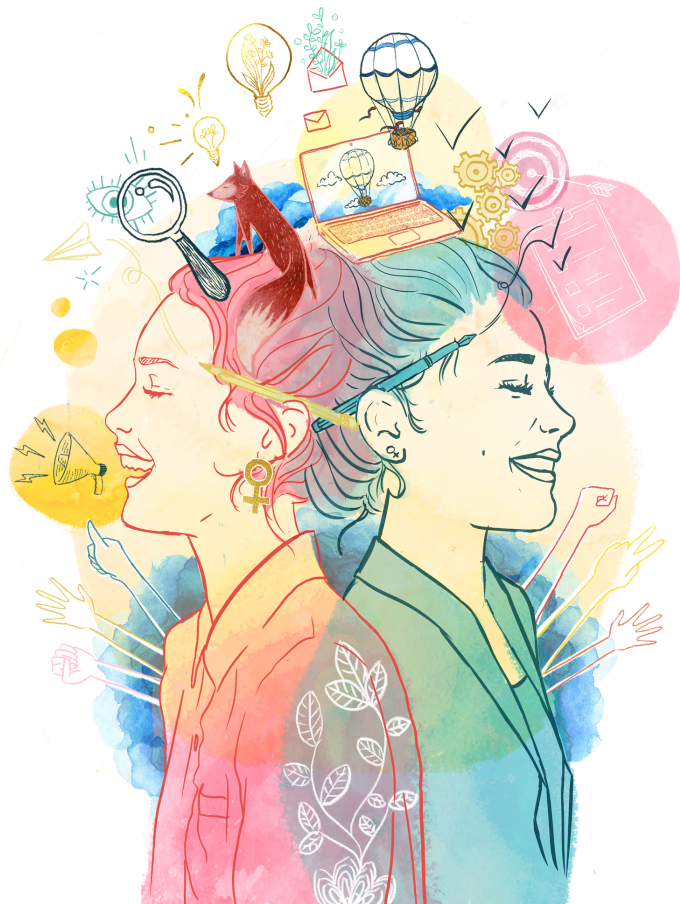
SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



[@plotfoxlab](https://www.instagram.com/plotfoxlab)



[Plotfox](https://www.linkedin.com/company/plotfox)



NOTRE LAB



[plotfox.fr](https://www.plotfox.fr)